



Fédération des établissements scolaires publics innovants



La liberté pédagogique : journée de réflexion de la FESPI

Samedi 15 janvier de 9H30 à 17h15

Lycée Germaine Tillion, Le Bourget

La FESPI a parmi ses objectifs de proposer, dans le cadre du service public d'éducation, une offre pédagogique alternative et de contribuer à l'évolution démocratique de l'École. Cette offre alternative se construit dans le cadre de l'article L-401-1 du code de l'éducation, qui fait de l'expérimentation pédagogique une pratique institutionnellement reconnue mais également en se saisissant des possibilités ouvertes par la liberté pédagogique.

“La liberté pédagogique de l'enseignant s'exerce dans le respect des programmes et des instructions du ministre chargé de l'éducation nationale et dans le cadre du projet d'école ou d'établissement avec le conseil et sous le contrôle des membres des corps d'inspection.

Le conseil pédagogique prévu à l'article L. 421-5 ne peut porter atteinte à cette liberté.” (code l'Éducation Article L912-1-1)

La liberté pédagogique est donc définie par ce qui l'encadre plutôt que par ce qu'elle permet. Comment nous saisissons-nous de cette liberté pédagogique ? Quels sont les effets des “ instructions du Ministre chargé de l'Éducation Nationale” sur la délimitation des contours de la liberté pédagogique ?

Comment articuler cette liberté individuelle de l'enseignant avec le fonctionnement de nos établissements qui revendiquent la collégialité dans leurs modalités de travail et une approche structurelle de l'innovation ?

La journée du 15 janvier nous conduira à réfléchir sur ces questions en privilégiant le travail en ateliers et en laissant une large place aux débats structurés en présence de personnes ressources.

Programme :

9H15 : Accueil

9H45 -11H10 : Ateliers en parallèle

Pédagogie et gouvernementalité.

Quels sont les liens entre les modes d'exercice du pouvoir et la liberté pédagogique ?

Atelier en présence de **Christophe Roiné**,
Enseignant-chercheur à
l'Université de Bordeaux
Laboratoire CeDS, Culture et
Diffusion des Savoirs

La liberté pédagogique : le champ des possibles

*Comment concevons-nous notre liberté pédagogique ?
Comment l'actualisons-nous au quotidien de l'exercice professionnel ?
Que nous autorise cette liberté et qu'est-ce que nous nous autorisons en son nom ?*

Atelier animé par **Geneviève Guilpain** militante du GFEN,
enseignante de philosophie,
formatrice à l'INSPE de Créteil

11H20-12h45 : Ateliers en parallèle
Chaque groupe participe au second atelier.

12h45-13h40 : Déjeuner

Dans le respect du protocole sanitaire et en accord avec le chef d'établissement, le repas sera pris dans les salles des ateliers.
Les paniers repas seront à votre disposition.



Fédération des établissements scolaires publics innovants



13H45- 16h30 Débat en deux groupes en parallèle :

Innovation-caution ou innovation-subversive, où est la marge ?

Il s'agira de débattre sur les marges de liberté possible pour articuler la participation au service public d'Éducation avec nos pratiques, de réfléchir aux possibles dans le contexte actuel de l'École qui connaît une réforme du lycée avec du contrôle continu, une modification annoncée du statut des directeurs d'école dans le primaire qui remet en cause les fonctionnements coopératifs alors que dans le même temps l'Éducation Nationale annonce chercher à promouvoir la coopération... Il s'agira également de réfléchir au sens que nous donnons à nos pratiques, au(x) sens du vocabulaire que nous employons.

Le débat se tiendra en deux temps pour permettre à chaque groupe de bénéficier de la présence de Laurence De Cock et de celle de Philippe Meirieu, qui se positionneront en personnes-ressources au cours de ces débats.

Laurence De Cock : Professeure d'histoire-géographie, Docteure en Sciences de l'éducation.

Domaines de recherches : l'enseignement de l'histoire et l'articulation entre l'universalisme républicain et la diversité culturelle et les pédagogies alternatives (

Philippe Meirieu : Professeur émérite en sciences de l'Éducation, militant engagé pour une école plus juste et capable de faire face aux défis de demain, a notamment travaillé sur les grands pédagogues de l'Éducation Nouvelle

16H45-17H15: Clôture de la journée en plénière par Laurence De Cock et Philippe Meirieu

Informations pratiques :

Inscription gratuite mais impérative avant le 11 janvier 2022 minuit, dans la limite des places disponibles :

<https://forms.gle/mhnJv8w32tFKqiod7>

Merci de vérifier que votre pass sanitaire est à jour

La journée se tiendra de 9H30 à 17h15 au Lycée Germaine Tillion
48 bis Rue Anizan Cavillon, 93350 Le Bourget

Pour venir, descendre à la station Le Bourget sur la LIGNE B du RER et marcher 700 mètres.

Si vous souhaitez venir en voiture, le parking n'est pas très facile. Merci de le préciser par retour de mail avec votre numéro de téléphone pour que nous puissions vous permettre l'accès au parking du lycée.

